

2 septembre 2010

LA BANQUE LAURENTIENNE DÉCLARE UN BÉNÉFICE NET DE 30,1 MILLIONS \$ POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE 2010

Faits saillants du troisième trimestre 2010

- Bénéfice net de 30,1 millions \$, en hausse de 5 % par rapport à 28,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2009
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 11,0 %, comparativement à 11,6 % pour le troisième trimestre 2009
- Revenu total de 188,8 millions \$, en hausse de 7 % par rapport à 176,7 millions \$ l'an dernier
- Pertes sur prêts de 20,0 millions \$, en hausse comparativement à 16,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010 et pour le troisième trimestre 2009
- Prêts et acceptations bancaires totaux en hausse de plus de 1,9 milliard \$, ou 12 %, au cours des douze derniers mois
- Ratio d'efficacité toujours stable, à 67,7 %

La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un bénéfice net de 30,1 millions \$, ou 1,13 \$ dilué par action ordinaire, pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2010, comparativement à un bénéfice net de 28,7 millions \$, ou 1,08 \$ dilué par action ordinaire, pour le troisième trimestre 2009. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'établissait à 11,0 % pour ce trimestre, comparativement à 11,6 % pour la même période de l'exercice financier 2009.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010, le bénéfice net s'élevait à 90,4 millions \$, ou 3,39 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à un bénéfice net de 74,9 millions \$, ou 2,76 \$ dilué par action ordinaire, pour la même période lors de l'exercice financier 2009. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'établissait à 11,4 % pour les neuf premiers mois de l'exercice financier 2010, comparativement à 10,1 % pour la même période de l'exercice 2009.

Le président et chef de la direction de la Banque Laurentienne du Canada, M. Réjean Robitaille, a commenté ces résultats en déclarant : « D'un exercice financier à l'autre, nos bénéfices et notre revenu total continuent de s'améliorer. Des marges nettes d'intérêt plus élevées, ainsi que la croissance des volumes de prêts et de dépôts depuis l'an dernier, ont grandement contribué à la réalisation de ces bons résultats. La qualité de crédit de nos portefeuilles est demeurée bonne, dans l'ensemble, et des améliorations notables ont été réalisées du côté des activités de détail, malgré que les pertes sur prêts aient été affectées par un prêt commercial au cours du trimestre. Nous sommes heureux de souligner, par ailleurs, que, grâce à l'engagement soutenu et dynamique de tous nos employés, chacun de nos secteurs d'activité contribue aux succès de la Banque. »

M. Robitaille a ajouté : « Nous sommes également stimulés par le récent rehaussement de la cote de crédit de la Banque par Standard & Poors : cette notation constitue une reconnaissance de l'amélioration globale de la rentabilité de la Banque au cours des cinq dernières années, et ce, en dépit de toutes les turbulences qui ont secoué l'économie au cours des dernières années. »

Revue des faits saillants

Le troisième trimestre de 2010 a confirmé une nouvelle fois l'élan de la Banque Laurentienne, ainsi que la solidité de son plan d'affaires. Sa diversification stratégique et les forces de ses quatre secteurs d'activité constituent autant d'opportunités d'améliorer sa rentabilité. En témoignent l'augmentation du bénéfice pour ce troisième trimestre par rapport à l'exercice précédent et la croissance continue des prêts et dépôts. La pertinence et l'efficacité des stratégies d'affaires de la Banque au cours des dernières années lui ont ainsi permis d'assurer la croissance soutenue de ses résultats.

Dans le cadre de l'objectif d'optimisation de son réseau de succursales, le secteur Services aux particuliers et PME Québec a ouvert sa 32^e boutique de services financiers à Laval, Québec. Le haut taux de satisfaction des clients à l'égard de ces succursales non traditionnelles se traduit par un fort développement des affaires. Le nombre de succursales de services aux particuliers s'élève maintenant à 157, ce qui en fait le troisième réseau le plus important au Québec. Un nombre croissant de ces succursales offrent par ailleurs les services de planificateurs financiers, ce qui permet à la Banque non seulement de poursuivre sa stratégie en matière de gestion du patrimoine, mais aussi d'aider les clients à assurer leur sécurité financière. La Banque continue également de constater les résultats positifs obtenus par ses banquiers hypothécaires mobiles, une équipe en croissance. Cette approche génère une augmentation des prêts hypothécaires résidentiels de haute qualité et contribue à l'atteinte des objectifs globaux de croissance de la Banque.

Chez B2B Trust, le développement des différents canaux de distribution demeure une priorité. Les 15 000 conseillers financiers indépendants faisant affaire avec B2B Trust sont heureux d'avoir accès à la gamme la plus complète de produits disponible dans l'industrie. L'offre d'hypothèques de haute qualité par l'intermédiaire des courtiers s'avère aussi très efficace, dans la mesure où elle rehausse la diversification géographique et contribue à la croissance. Responsable du développement et de l'exécution des stratégies de B2B Trust, son président et chef de la direction, M. François Desjardins, a été classé parmi les « 40 Canadiens performants de moins de 40 ans^{MC} » de 2010, ce qui témoigne de la qualité croissante des talents et des compétences au service de l'organisation.

La Banque est très satisfaite de la solide croissance des prêts dans le secteur Immobilier et Commercial, particulièrement dans les conditions exigeantes des marchés. Alors que s'effectue une transition, d'un marché de prêteurs l'an dernier à un marché d'emprunteurs cette année, l'équipe du secteur Immobilier et Commercial applique avec encore plus de soin son approche disciplinée et rigoureuse afin d'assurer une croissance rentable des affaires. Le bureau de syndication immobilière, récemment formé et établi à Toronto, renforce la position concurrentielle de la Banque et lui permet de participer à un ensemble de projets plus varié tout en maintenant des critères de souscription rigoureux, ce qui renforce la diversification à la fois géographique et sectorielle du portefeuille.

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marché des capitaux continue de bâtir sa division Institutionnel - Actions en se concentrant dans le créneau des entreprises à petite capitalisation. De plus, la présence et la réputation grandissantes des services de courtage aux particuliers constituent des atouts certains qui attirent de nouveaux conseillers avec de forts volumes d'affaires. Ces initiatives axées sur la croissance enrichissent les opérations déjà vigoureuses de la division Institutionnel - Revenu fixe et diversifient les sources de revenus, renforçant ainsi la base d'affaires de ce secteur.

La progression enregistrée dans le développement du capital humain, des canaux de distribution et des capacités face aux marchés contribue à la croissance interne et à la rentabilité soutenue de la Banque.

Mesures financières non conformes aux PCGR du Canada

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et certaines mesures financières non conformes aux PCGR, tels que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, la marge nette d'intérêt et les ratios d'efficacité, afin d'évaluer sa performance. En ce qui concerne le calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, la Banque considère que le bénéfice net constitue la meilleure mesure de rentabilité et que les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, devraient être utilisés comme mesure du capital. Le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est également basé sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu. Les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sont définis comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, moins les écarts d'acquisition et les actifs incorporels liés aux relations contractuelles et relations-clients.

Les mesures financières non conformes aux PCGR du Canada n'ont pas de définition normalisée et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR du Canada fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier les résultats financiers de la Banque et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de développement.

Mise en garde concernant les énoncés prévisionnels

Dans ce communiqué, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prévisionnels, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prévisionnels incluent mais ne sont pas limités à des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prévisionnels formulés dans ce communiqué sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et ses résultats d'exploitation à la date et pour les périodes terminées aux dates indiquées, et pourraient ne pas être adéquates à d'autres fins. Les énoncés prévisionnels sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

De par leur nature, ces énoncés prévisionnels sont basés sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prévisionnels ne se matérialisent pas ou s'avèrent inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prévisionnels sont raisonnables, elle ne peut assurer que ces attentes s'avèreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prévisionnels pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prévisionnels. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés financiers, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et les conditions économiques en général, les développements de nature législative et réglementaire, la concurrence, les cotes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'environnement technologique. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque divergent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter les documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prévisionnels, écrits ou oraux, formulés par elle-même ou en son nom, sauf dans la mesure requise par la réglementation en valeurs mobilières.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

EN MILLIONS DE DOLLARS, SAUF INDICATION CONTRAIRE (NON VÉRIFIÉS)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE		
	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2009	VARIATION	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2009	VARIATION
Résultats						
Bénéfice net	30,1 \$	28,7 \$	5 %	90,4 \$	74,9 \$	21 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	27,0 \$	25,9 \$	4 %	81,2 \$	65,8 \$	23 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	11,0 %	11,6 %		11,4 %	10,1 %	
Par action ordinaire						
Résultat net dilué	1,13 \$	1,08 \$	5 %	3,39 \$	2,76 \$	23 %
Dividendes déclarés	0,36 \$	0,34 \$	6 %	1,08 \$	1,02 \$	6 %
Valeur comptable ⁽¹⁾	40,99 \$	37,57 \$		40,99 \$	37,57 \$	9 %
Cours de l'action - clôture	46,00 \$	35,75 \$		46,00 \$	35,75 \$	29 %
Situation financière						
Actif au bilan				23 577 \$	21 316 \$	11 %
Prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente, montant net				18 009 \$	15 853 \$	14 %
Dépôts de particuliers				15 592 \$	14 766 \$	6 %
Capitaux propres et débentures				1 367 \$	1 293 \$	6 %
Nombre d'actions ordinaires - fin de la période (en milliers)				23 920	23 856	- %
Prêts douteux nets en % des prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente				0,29 %	0,05 %	
Ratios de capital						
Ratio BRI de première catégorie				10,7 %	10,8 %	
Ratio BRI total				12,5 %	12,8 %	
Ratio actif / fonds propres				18,4 x	17,8 x	
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques ⁽²⁾				8,9 %	8,8 %	
RATIOS FINANCIERS						
Par action ordinaire						
Ratio cours / bénéfice (quatre derniers trimestres)				9,4 x	9,5 x	
Valeur au marché / valeur comptable				112 %	95 %	
Dividende par action / valeur au marché	3,13 %	3,80 %		3,13 %	3,80 %	
Ratio du dividende versé	31,9 %	31,4 %		31,8 %	37,0 %	
En pourcentage de l'actif moyen						
Revenu net d'intérêt	2,22 %	2,15 %		2,15 %	2,03 %	
Provision pour pertes sur prêts	0,34 %	0,31 %		0,30 %	0,27 %	
Rentabilité						
Ratio d'efficacité (frais autres que d'intérêt en % du revenu total)	67,7 %	67,4 %		67,9 %	70,5 %	
AUTRES RENSEIGNEMENTS						
Nombre d'employés en équivalent à temps plein				3 694	3 571	
Nombre de succursales				157	156	
Nombre de guichets automatiques				410	362	

(1) Relativement au calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, la Banque considère que le bénéfice net constitue la meilleure mesure de rentabilité et que les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le Cumul des autres éléments du résultat étendu, seraient utilisés comme mesure du capital. Le calcul de la valeur comptable de la Banque est également basé sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le Cumul des autres éléments du résultat étendu.

(2) Les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sont définis comme étant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le Cumul des autres éléments du résultat étendu, moins les écarts d'acquisition et les actifs incorporels liés aux relations contractuelles et relations-clients.

Rapport de gestion

Ce Rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 31 juillet 2010, ainsi que de sa performance au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés à la même date. Cette analyse, en date du 2 septembre 2010, devrait être lue conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le troisième trimestre 2010. Des renseignements complémentaires relatifs à la gestion des risques, aux conventions et estimations comptables critiques et aux arrangements hors bilan sont fournis dans le Rapport annuel 2009 de la Banque.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle, sont disponibles sur le site Internet de la Banque, au www.banquelaurentienne.ca et sur le site Internet de SEDAR, au www.sedar.com.

Performance et objectifs financiers

Le tableau ci-dessous présente les objectifs définis par la direction pour l'exercice financier 2010, ainsi que la performance de la Banque à ce jour. Ces objectifs financiers sont établis en fonction des hypothèses déjà présentées en page 21 du Rapport annuel 2009 de la Banque sous le titre « Les hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque ».

OBJECTIFS FINANCIERS 2010

	POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	OBJECTIFS 2010	31 JUILLET 2010
Croissance des revenus	5 % à 10 %	12 %
Ratio d'efficacité	70 % à 67 %	67,9 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,0 % à 12,0 %	11,4 %
Résultat net dilué par action ordinaire	4,00 \$ à 4,70 \$	3,39 \$
Ratio BRI de première catégorie	Minimum de 9,5 %	10,7 %

Alors qu'il ne reste plus que trois mois à l'exercice financier 2010, la direction considère que la Banque est en bonne position pour réaliser les objectifs définis au début de l'exercice, comme en fait foi le tableau ci-dessus.

Résultats consolidés

Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2010, comparativement au trimestre terminé le 31 juillet 2009

Le bénéfice net s'élevait à 30,1 millions \$, ou 1,13 \$ dilué par action ordinaire, pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2010, comparativement à 28,7 millions \$, ou 1,08 \$ dilué par action ordinaire, pour le troisième trimestre 2009.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 7 %, d'un exercice financier à l'autre, et s'établissait à 188,8 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, comparativement à 176,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2009. Le revenu net d'intérêt a également augmenté et s'élevait à 129,9 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, alors qu'il s'élevait à 112,8 millions \$ pour le troisième trimestre 2009. La forte croissance des prêts et des dépôts, d'un exercice financier à l'autre, conjuguée à des marges d'intérêt élevées, a contribué à cette augmentation de 15 % du revenu net d'intérêt. Les marges d'intérêt devraient cependant demeurer soumises à des pressions en raison de la concurrence soutenue dans le marché des particuliers, du contexte persistant de faibles taux d'intérêt, ainsi que du niveau élevé de liquidités de la Banque.

Les autres revenus s'élevaient à 58,9 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, comparativement à 63,9 millions \$ pour le troisième trimestre 2009. Les revenus de titrisation ont diminué de 8,8 millions \$ par rapport au troisième trimestre 2009, en raison de la baisse des gains liés aux activités de titrisation découlant du resserrement des écarts de taux sur les prêts hypothécaires vendus. La note 3 des états financiers intermédiaires fournit de plus amples renseignements sur les opérations de titrisation. La baisse des revenus de titrisation a été contrebalancée, en partie, par l'augmentation des frais et des commissions sur les prêts et sur les dépôts, ce qui témoigne bien de la capacité de la Banque à développer ses activités de base. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers ont augmenté de 4,2 millions \$ par rapport au troisième trimestre 2009, un résultat essentiellement attribuable à une charge de 4,8 millions \$ liée à la dépréciation de certains titres disponibles à la vente et comptabilisée au cours du troisième trimestre 2009. Les revenus liés aux activités de courtage ont diminué de 3,8 millions \$ par rapport au troisième trimestre 2009, en raison de la baisse des activités dans le marché institutionnel.

Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 20,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, comparativement à 16,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2009. Au cours du troisième trimestre 2010, les pertes sur prêts ont été particulièrement affectées par une perte de 5,0 millions \$ attribuable à l'exposition à un seul prêt commercial. Alors que la qualité de crédit de la plupart des portefeuilles de détail s'améliorait, certains secteurs de l'économie, touchés par la dernière

récession, alimentent encore les pertes sur prêts dans les portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts immobiliers. La section « Gestion des risques », ci-dessous, fournit de plus amples renseignements sur la qualité de crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 127,8 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, comparativement à 119,1 millions \$ pour le troisième trimestre 2009, soit une augmentation de 7 % d'un exercice financier à l'autre, alors que la Banque continuait à investir dans le développement de ses activités. Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 8,2 millions \$, en raison principalement des augmentations de salaires, des coûts reliés à la croissance et à des initiatives en matière de qualité des services, de l'augmentation des impôts sur les salaires et de l'augmentation des coûts des régimes de retraite. Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont également augmenté, passant de 30,3 millions \$ pour le troisième trimestre 2009 à 33,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2010. Cette augmentation découle de la hausse de la dépense d'amortissement liée à la mise en service de projets de développement technologique, de l'augmentation générale des coûts relatifs aux technologies destinées à soutenir la croissance des activités de la Banque, ainsi qu'à l'augmentation des coûts de location. Les autres dépenses ont diminué grâce à de strictes mesures de contrôle des coûts.

Le ratio d'efficacité (soit les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total) est demeuré relativement inchangé et s'établissait à 67,7 % pour le troisième trimestre 2010, comparativement à 67,4 % pour le troisième trimestre 2009.

Impôts sur les bénéfices

Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2010, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 10,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 26,7 %. Ce taux d'imposition, inférieur au taux prévu par la loi, découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, ainsi qu'à l'imposition réduite des revenus tirés des opérations d'assurance crédit. Pour le troisième trimestre 2009, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 12,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 31,0 %.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010, comparativement à la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2009

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010, le bénéfice net s'élevait à 90,4 millions \$, ou 3,39 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 74,9 millions \$, ou 2,76 \$ dilué par action ordinaire, pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2009.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 12 % et s'élevait à 547,4 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010, comparativement à 488,0 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2009. Le revenu net d'intérêt a également augmenté, passant de 305,5 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2009 à 368,2 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010, un résultat attribuable aux retombées conjuguées de l'amélioration des marges nettes d'intérêt et de la croissance des volumes de prêts et de dépôts. Les marges nettes d'intérêt avaient subi des pressions, temporairement, au cours de la première moitié de l'exercice financier 2009 à cause des tarifs promotionnels de lancement du Compte d'investissement à intérêt élevé de B2B Trust et aussi d'un contexte général de faibles taux d'intérêt. Les autres revenus n'ont que légèrement diminué par rapport au 31 juillet 2009, alors que l'augmentation des frais et commissions attribuable à la croissance globale des affaires et l'augmentation des revenus liés aux activités de courtage ont contrebalancé la majeure partie de la baisse de 23,4 millions \$ des revenus liés aux opérations de titrisation.

Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 52,0 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010, comparativement à 40,0 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2009. Cette augmentation est reliée essentiellement aux portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts hypothécaires alors que, par ailleurs, la qualité de crédit des portefeuilles de prêts à la consommation a continué de s'améliorer.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt s'établissaient à 371,8 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010, comparativement à 343,8 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2009. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation des salaires, aux coûts reliés aux initiatives de développement des affaires, ainsi qu'à l'augmentation des coûts des régimes de retraite. Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont également augmenté en raison de la hausse de la dépense d'amortissement liée aux projets de développement technologique et de l'augmentation générale des coûts relatifs aux technologies destinées à soutenir la croissance des activités d'affaires de la Banque. Les autres dépenses ont légèrement diminué. Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010, le ratio d'efficacité s'est amélioré de manière significative et s'établissait à 67,9 %, comparativement à 70,5 % pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2009, ce qui reflète un levier d'exploitation positif de 4 %.

Impôts sur les bénéfices

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 33,2 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 26,9 %, comparativement à 29,2 millions \$ et 28,1 %, pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2009. Ce taux d'imposition, inférieur au taux prévu par la loi, découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, ainsi qu'à l'imposition réduite des revenus tirés des opérations d'assurance crédit, tel qu'il a été indiqué ci-dessus.

Pour le troisième trimestre 2010, comparativement au deuxième trimestre 2010

Pour le troisième trimestre 2010, le bénéfice net s'élevait à 30,1 millions \$, comparativement à 28,3 millions \$ pour le deuxième trimestre terminé le 30 avril 2010. Cette augmentation de 12,2 millions \$ découle de la hausse des marges nettes d'intérêt qui s'établissaient à 2,22 % pour le troisième trimestre 2010, comparativement à 2,10 % pour le deuxième trimestre 2010, ainsi qu'au fait que le troisième trimestre comptait trois jours de plus. L'augmentation saisonnière des revenus de pénalités imposées sur le remboursement anticipé de prêts hypothécaires et un meilleur mix de produits ont contribué à la hausse des marges nettes d'intérêt par rapport au deuxième trimestre. L'augmentation des coûts de financement, attribuable à la hausse des taux de marché à court terme vers la fin du troisième trimestre 2010, et la compétition, aussi acharnée que soutenue, dans le marché hypothécaire pourraient cependant exercer des pressions sur les marges au cours des prochains mois. Les autres revenus sont demeurés relativement inchangés par rapport au deuxième trimestre 2010.

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 20,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, comparativement à 16,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010. Cette augmentation est reliée principalement à une provision de 5,0 millions \$ pour une exposition à un seul prêt commercial; sinon, dans l'ensemble, la qualité de crédit des portefeuilles est demeurée relativement stable au cours des trois derniers mois.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 4,3 millions \$ par rapport au deuxième trimestre 2010, en raison essentiellement du plus grand nombre de jours que compte le troisième trimestre et de l'augmentation des coûts de la rémunération variable.

Situation financière

BILAN CONDENSÉ

En milliers de dollars (Non vérifié)	AU 31 JUILLET 2010	AU 31 OCTOBRE 2009	AU 31 JUILLET 2009
ACTIF			
Liquidités	165 427 \$	300 616 \$	532 226 \$
Valeurs mobilières	4 436 083	4 432 183	3 876 632
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	656 791	536 064	403 961
Prêts, montant net	17 163 829	15 601 307	15 229 991
Autres actifs	1 154 700	1 294 610	1 273 590
	23 576 830 \$	22 164 780 \$	21 316 400 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	19 062 124 \$	18 299 966 \$	17 957 858 \$
Autres passifs	3 148 073	2 543 588	2 065 052
Débitures subordonnées	150 000	150 000	150 000
Capitaux propres	1 216 633	1 171 226	1 143 490
	23 576 830 \$	22 164 780 \$	21 316 400 \$

L'actif au bilan a augmenté de plus de 1,4 milliard \$ par rapport à la clôture de l'exercice financier 2009 et s'élevait à 23,6 milliards \$ au 31 juillet 2010. Au cours des douze derniers mois, l'actif au bilan a augmenté de 2,3 milliards \$, soit près de 11 %.

Actif liquide

L'actif liquide, incluant l'encaisse, les dépôts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières et les valeurs acquises en vertu de conventions de revente, est demeuré relativement inchangé et s'élevait à 5,3 milliards \$. Cependant, les prêts constituent maintenant 73 % du total de l'actif, comparativement à 70 % au début de l'exercice, alors que la Banque procède à la réduction graduelle du niveau global de ses liquidités excédentaires afin de financer ses déboursments de prêts.

Portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts et acceptations bancaires s'élevait à 17,5 milliards \$ au 31 juillet 2010, soit une augmentation de 1,5 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2009. La Banque a connu un autre trimestre solide en ce qui a trait à la croissance des prêts, soit une augmentation de 372,3 millions \$, ou 734,7 millions \$ avant la titrisation de 362,4 millions \$ de nouveaux

prêts. Depuis le début de l'exercice financier 2010, les prêts hypothécaires résidentiels, y compris les prêts titrisés, ont augmenté de 12 %, soit de 1 180,1 millions \$; la Banque ayant bénéficié des conditions de marché favorable au cours de la première partie de l'année. Toutefois, la baisse saisonnière de la demande et un certain ralentissement du marché de l'habitation canadien ont été observé récemment.

PORTEFEUILLE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

En milliers de dollars (Non vérifié)	AU 31 JUILLET 2010	AU 31 OCTOBRE 2009	VARIATION
Prêts hypothécaires résidentiels inscrits au bilan	8 407 188 \$	7 219 830 \$	1 187 358 \$
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés (hors bilan)	2 695 550	2 702 762	(7 212)
Total des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les prêts titrisés	11 102 738 \$	9 922 592 \$	1 180 146 \$

Les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté respectivement de 227,9 millions \$ et 130,0 millions \$, alors que la Banque continuait de tirer profit des opportunités de croissance offertes par le marché canadien. Les prêts personnels ont augmenté de 4,7 millions \$, ce qui reflète principalement la croissance des prêts à l'investissement et des marges de crédit hypothécaire, et contrebalance l'érosion des activités de financement aux points de vente.

Dépôts

Le total des dépôts des particuliers a augmenté de 453,8 millions \$ depuis le début de l'exercice financier 2010 et de 179,2 millions \$ au cours du troisième trimestre. Au 31 juillet 2010, il s'élevait ainsi à 15,6 milliards \$. Les dépôts d'entreprises et autres dépôts ont augmenté de 308,4 millions \$ depuis le début de l'exercice financier 2010 et de 146,2 millions \$ au cours du troisième trimestre. La Banque continue d'optimiser ses niveaux de liquidités afin de pouvoir répondre aux exigences de financement, tout en préservant son accès privilégié au marché de détail. Les dépôts de particuliers demeurent une source de financement particulièrement stable pour la Banque, en raison de leur disponibilité et de leur faible coût en regard des dépôts institutionnels. Au 31 juillet 2010, les dépôts de particuliers représentaient 81,8 % du total des dépôts qui s'élevait à 19,1 milliards \$.

Capitaux propres

Les capitaux propres s'élevaient à 1 216,6 millions \$ au 31 juillet 2010, comparativement à 1 171,2 millions \$ au 31 octobre 2009. Cette augmentation des capitaux propres découle principalement du revenu net accumulé au cours des neuf premiers mois de l'exercice financier, contrebalancée en partie par la baisse du gain reporté lié à des swaps de taux d'intérêt et présenté dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, s'établissait à 40,99 \$ au 31 juillet 2010, comparativement à 38,68 \$ au 31 octobre 2009. Au 24 août 2010, le nombre d'actions ordinaires en circulation s'élevait à 23 920 962, et le nombre d'options d'achat d'actions, à 54 075.

Actif administré

L'actif administré a augmenté de 0,4 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2009 et s'élevait à 14,7 milliards \$ au 31 juillet 2010. L'actif administré a augmenté de 0,5 milliard \$ par rapport au 31 juillet 2009, date à laquelle il s'élevait à 14,2 milliards \$. Cette augmentation par rapport au 31 juillet 2009 est attribuable au redressement de la valeur marchande de l'actif administré, particulièrement en ce qui concerne les régimes enregistrés d'épargne-retraite autogérés, les actifs de courtage des clients et les fonds communs de placement.

Gestion du capital

Le capital réglementaire de première catégorie de la Banque s'établissait à 1 098,7 millions \$ au 31 juillet 2010, comparativement à 1 045,8 millions \$ au 31 octobre 2009. Les ratios BRI de capital de première catégorie et de capital total atteignaient respectivement 10,7 % et 12,5 % au 31 juillet 2010, comparativement à 11,0 % et 13,0 % respectivement au 31 octobre 2009. Quoiqu'ils soient légèrement inférieurs à leur niveau du début de l'exercice 2010 en raison d'une augmentation de 8 % de l'actif pondéré en fonction des risques, ces ratios demeurent solides, alors que le ratio de 8,9 % des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires atteste la grande qualité du capital de la Banque.

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE - BRI

En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non vérifié)	AU 31 JUILLET 2010	AU 31 OCTOBRE 2009	AU 31 JUILLET 2009
Total – fonds propres de catégorie 1 (A)	1 098 670 \$	1 045 824 \$	1 015 251 \$
Ratio BRI de première catégorie (A/C)	10,7 %	11,0 %	10,8 %
Total – fonds propres (B)	1 285 421 \$	1 235 866 \$	1 205 720 \$
Ratio BRI total (B/C)	12,5 %	13,0 %	12,8 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (C)	10 244 069 \$	9 480 823 \$	9 410 447 \$
Ratio actif / fonds propres	18,4 x	18,0 x	17,8 x
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques ⁽¹⁾	8,9 %	9,1 %	8,8 %

(1) Les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sont définis comme étant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le Cumul des autres éléments du résultat étendu, moins les écarts d'acquisition et les actifs incorporels liés aux relations contractuelles et relations-clients.

ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES

En milliers de dollars (Non vérifié)	AU 31 JUILLET 2010	AU 31 OCTOBRE 2009	AU 31 JUILLET 2009
Éléments inscrits au bilan			
Liquidités	13 611 \$	12 697 \$	30 088 \$
Valeurs mobilières	360 248	220 257	228 187
Prêts hypothécaires	3 754 609	3 222 867	3 077 728
Autres prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations	3 813 507	3 807 878	3 871 995
Autres éléments d'actifs	511 335	516 561	492 372
Total - éléments inscrits au bilan	8 453 310	7 780 260	7 700 370
Éléments hors bilan	570 721	547 050	582 639
Risque opérationnel	1 220 038	1 153 513	1 127 438
Total - actif pondéré en fonction des risques	10 244 069 \$	9 480 823 \$	9 410 447 \$

Proposition de nouvelles règles de mesure du capital et des liquidités par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire

Au mois de décembre 2009, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a rendu publiques des propositions relatives à de nouvelles exigences en matière de mesure du capital et des liquidités. Au mois de juillet 2010, les organismes de réglementation ont fourni des informations additionnelles relatives à certaines exigences de mesure du capital et des liquidités, de même qu'à des mesures destinées à atténuer tout effet procyclique potentiel. Quoique ces lignes directrices révisées semblent moins lourdes que les propositions initiales, on ne prévoit pas que les normes finales soient émises avant la fin de 2010. La Banque consacre d'importantes ressources à l'analyse de ces nouvelles exigences qui, lorsqu'elles seront publiées, n'entreront probablement pas en vigueur avant la fin de 2012 au plus tôt, au terme d'une longue période de transition. En ce moment, il est encore trop tôt pour évaluer l'impact définitif de ces exigences en ce qui a trait aux ratios de capital et aux liquidités, et ce, d'autant plus que ces propositions sont susceptibles d'être modifiées avant l'entrée en vigueur des règlements définitifs.

Dividendes

Lors de sa réunion tenue le 25 août 2010, le conseil d'administration de la Banque a annoncé le versement de dividendes réguliers pour les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 9 septembre 2010. Au cours de sa réunion tenue le 2 septembre 2010, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende de 0,36 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2010, aux actionnaires inscrits en date du 1^{er} octobre 2010.

Gestion des risques

De par la nature même de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont reliés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en oeuvre. L'objectif de telles mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans toutes les sphères d'activité de la Banque. De plus amples renseignements sur le Cadre de gestion intégrée des risques de la Banque sont fournis dans le Rapport annuel 2009.

Risque de crédit

Les sections suivantes fournissent une information détaillée sur la qualité de crédit des portefeuilles de prêts de la Banque. La note 2 des états financiers consolidés intermédiaires fournit également de plus amples renseignements sur les portefeuilles de prêts de la Banque et sur les risques de crédit qui y sont reliés.

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS IMPUTÉE À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

En milliers de dollars (Non vérifié)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2010	30 AVRIL 2010	31 JUILLET 2009	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2009
Portefeuille de prêts					
Prêts personnels	8 292 \$	7 591 \$	10 221 \$	24 541 \$	27 363 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	1 715	170	207	2 148	1 003
Prêts hypothécaires commerciaux	3 378	3 069	595	7 241	620
Prêts commerciaux et autres	6 615	5 170	4 977	18 070	11 014
Total	20 000 \$	16 000 \$	16 000 \$	52 000 \$	40 000 \$

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 20,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, alors qu'elle s'établissait à 16,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2009. L'augmentation de la provision pour pertes sur prêts hypothécaires résidentiels, d'un exercice financier à l'autre, est essentiellement attribuable à des provisions de 1,5 million \$ pour deux projets de construction d'habitations. En outre, les provisions pour les prêts commerciaux et les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté conjointement de 4,4 millions \$ comparativement au troisième trimestre de 2009, un résultat attribuable principalement à une perte de 5,0 millions \$ liée à un seul prêt commercial. Ces pertes ont été contrebalancées en partie par la baisse du niveau de pertes dans les portefeuilles de prêts personnels, elle-même attribuable, dans une certaine mesure, à la réduction de l'exposition de la Banque aux activités de financement aux points de vente, ainsi qu'à l'amélioration globale du marché de l'emploi.

PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non vérifié)	AU 31 JUILLET 2010	AU 30 AVRIL 2010	AU 31 OCTOBRE 2009	AU 31 JUILLET 2009
Prêts douteux bruts	182 451 \$	161 930 \$	137 494 \$	123 109 \$
Provisions pour pertes sur prêts	129 964	124 178	114 546	114 672
Prêts douteux nets	52 487 \$	37 752 \$	22 948 \$	8 437 \$
Prêts douteux en % des prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente				
Bruts	1,01 %	0,92 %	0,83 %	0,77 %
Nets	0,29 %	0,21 %	0,14 %	0,05 %

Les prêts douteux bruts s'établissaient à 182,5 millions \$ au 31 juillet 2010, comparativement à 161,9 millions \$ au 30 avril 2010 et 137,5 millions \$ au 31 octobre 2009. L'augmentation depuis le 31 octobre 2009 est essentiellement attribuable à certains prêts commerciaux et prêts hypothécaires commerciaux, alors que la qualité de crédit des portefeuilles de prêts aux particuliers a continué de s'améliorer. Les prêts douteux nets s'élevaient à 52,5 millions \$ au 31 juillet 2010 (soit 0,29 % du total des prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente), comparativement à 23,0 millions \$ (0,14 %) au 31 octobre 2009. Se situant à environ 30 % des prêts douteux, le niveau de provisions spécifiques est demeuré relativement stable par rapport au début de l'exercice et reflète la bonne qualité des garanties.

Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que la Banque pourrait encourir en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de variations des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

L'objet des activités de gestion de l'actif et du passif est de contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'impact potentiel défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Au 31 juillet 2010, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts demeurerait faible et se traduirait comme suit .

SENSIBILITÉ AU RISQUE STRUCTUREL DE TAUX D'INTÉRÊT

En milliers de dollars (Non vérifié)	AU 31 JUILLET 2010	AU 31 OCTOBRE 2009
Augmentation (diminution) des revenus nets d'intérêt avant impôts des 12 prochains mois	3 429 \$	(4 779) \$
Variation de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (Net des impôts sur les bénéfices)	(24 153) \$	(19 626) \$

Tout en exerçant un très bon contrôle sur le niveau de risque, la Banque gère de manière proactive sa position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt afin de tirer parti de la conjoncture actuelle des taux d'intérêt.

Information sectorielle

Cette section fournit un aperçu des opérations de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'entremise des secteurs d'activités suivants :

- Particuliers et PME Québec
- Immobilier et Commercial
- B2B Trust
- Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux
- Autres

Depuis le 1^{er} novembre 2009, certaines activités liées aux marchés des capitaux, présentées auparavant dans le secteur Autres, sont présentées avec les activités de Valeurs mobilières Banque Laurentienne dans les résultats du nouveau secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. De plus, les résultats des opérations de change étranger et des services internationaux, également présentés auparavant dans le secteur Autres, sont maintenant présentés dans le secteur Immobilier et Commercial. Les secteurs Particuliers et PME Québec, et B2B Trust, ne sont pas affectés par cette réorganisation. Les données comparatives ont été reclassées selon la présentation des données pour la période courante.

Particuliers et PME Québec

En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non vérifié)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2010	30 AVRIL 2010	31 JUILLET 2009	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2009
Revenu total	116 963 \$	111 382 \$	109 081 \$	340 848 \$	317 650 \$
Provision pour pertes sur prêts	9 583 \$	11 542 \$	12 408 \$	30 915 \$	30 072 \$
Bénéfice net	14 633 \$	10 082 \$	9 674 \$	37 267 \$	29 610 \$
Ratio d'efficacité	75,4 %	78,4 %	77,7 %	76,9 %	78,7 %

La contribution du secteur Particuliers et PME Québec au bénéfice net a augmenté de 51 % et s'élevait à 14,6 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, comparativement à 9,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2009.

Le revenu total a augmenté de 7,9 millions \$, passant de 109,1 millions \$ pour le troisième trimestre 2009 à 117,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2010. Ce résultat découle principalement de l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts au cours des douze derniers mois. De plus, les revenus tirés des frais ont augmenté de 7 %, d'un exercice financier à l'autre, alors que les stratégies, conçues pour développer d'autres flux de revenus tels que les frais appliqués aux cartes bancaires et les revenus tirés des opérations d'assurance crédit, continuent de générer des bénéfices. Les pertes sur prêts ont diminué, passant de 12,4 millions \$ pour le troisième trimestre 2009 à 9,6 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, grâce à une amélioration notable de la qualité de crédit des portefeuilles de prêts à la consommation. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 4 %, ou 3,4 millions \$, passant de 84,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2009 à 88,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2010. Ce résultat, attribuable principalement aux augmentations annuelles des salaires, ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'employés, a été contrebalancé par l'amélioration de la productivité opérationnelle.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010, le bénéfice net a augmenté de 26 % et s'élevait à 37,3 millions \$. L'augmentation des revenus, générée par diverses initiatives de croissance des affaires et par des conditions de marché favorables, a plus que contrebalancé l'augmentation des frais autres que d'intérêt, essentiellement consacrée aux salaires.

Faits saillants du bilan

- Augmentation des prêts de 6 %, ou 699 millions \$, au cours des douze derniers mois
- Augmentation des dépôts de 720 millions \$ au cours des douze derniers mois, à 8,2 milliards \$ en date du 31 juillet 2010

Immobilier et Commercial

Depuis le 1^{er} novembre 2009, les résultats des opérations de change étranger et des services internationaux, présentés auparavant dans les résultats du secteur Autres, sont présentés dans les résultats du secteur Immobilier et Commercial. Les données comparatives ont été reclassées selon la présentation des données pour la période courante.

En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non vérifié)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2010	30 AVRIL 2010	31 JUILLET 2009	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2009
Revenu total	31 608 \$	29 125 \$	25 806 \$	88 323 \$	66 916 \$
Provision pour pertes sur prêts	9 433 \$	3 984 \$	2 105 \$	18 567 \$	6 920 \$
Bénéfice net	10 427 \$	13 655 \$	11 170 \$	36 770 \$	26 810 \$
Ratio d'efficacité	22,8 %	19,1 %	28,8 %	19,3 %	31,3 %

La contribution du secteur Immobilier et Commercial au bénéfice net a diminué de 7 % et s'élevait à 10,4 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, comparativement à 11,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2009.

Le revenu total a augmenté de 5,8 millions \$, passant de 25,8 millions \$ pour le troisième trimestre 2009 à 31,6 millions \$ pour le troisième trimestre 2010. Le développement aussi solide que soutenu des affaires et l'amélioration des marges d'intérêt grâce aux mesures de retarification mises en oeuvre l'année dernière ont contribué à l'amélioration des revenus. Les pertes sur prêts s'établissaient à 9,4 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, comparativement à 2,1 millions \$ pour le troisième trimestre 2009. Pour le troisième trimestre 2010, les pertes sur prêts ont été particulièrement affectées par une perte de 5,0 millions \$ reliée à une exposition à un seul prêt commercial et par des pertes de 1,5 million \$ reliées à deux projets de construction d'habitations. Quoique les conditions de crédit semblent se stabiliser ces derniers temps, certains défis subsistent dans quelques secteurs de l'économie. Les frais autres que d'intérêt sont demeurés stables et s'établissaient à 7,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, comparativement à 7,4 millions \$ pour le troisième trimestre 2009.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010, le bénéfice net a augmenté de 37 % et s'élevait à 36,8 millions \$. Pour cette même période, les revenus ont augmenté de 32 % et s'élevaient à 88,3 millions \$, un résultat attribuable principalement à l'augmentation des marges d'intérêt et aux efforts soutenus consacrés au développement des affaires. Les pertes sur prêts ont augmenté et s'établissaient à 18,6 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010, comparativement à 6,9 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2009, alors que certains comptes commerciaux et immobiliers faisaient face à des difficultés attribuables à l'impact de la dernière récession sur quelques secteurs de l'économie. Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010, les dépenses sont demeurées sous bon contrôle et s'établissaient à 17,0 millions \$, net d'un ajustement favorable de 2,8 millions \$ lié aux provisions pour pertes de nature opérationnelle au cours du premier semestre 2010, comparativement à 21,0 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2009.

Fait saillant du bilan

- Augmentation des prêts et acceptations bancaires de 18 %, ou plus de 450 millions \$, au cours des douze derniers mois

B2B Trust

En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non vérifié)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET	30 AVRIL	31 JUILLET	31 JUILLET	31 JUILLET
	2010	2010	2009	2010	2009
Revenu total	32 711 \$	29 635 \$	26 430 \$	92 183 \$	73 844 \$
Provision pour pertes sur prêts	984 \$	474 \$	1 487 \$	2 518 \$	3 008 \$
Bénéfice net	11 818 \$	11 359 \$	8 665 \$	34 238 \$	24 624 \$
Ratio d'efficacité	44,8 %	43,0 %	46,5 %	43,4 %	47,1 %

La contribution de B2B Trust au bénéfice net a augmenté de 36 % et s'élevait à 11,8 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, comparativement à 8,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2009.

Le revenu total a augmenté de 6,3 millions \$, passant de 26,4 millions \$ pour le troisième trimestre 2009 à 32,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, en raison essentiellement de la croissance continue des volumes de prêts et de dépôts au cours des douze derniers mois. En outre, les marges nettes d'intérêt se sont également améliorées grâce à la diminution des coûts de financement. Les pertes sur prêts, y compris les pertes reliées à des activités de prêts à l'investissement, sont demeurées faibles et s'établissaient à 1,0 million \$ pour le troisième trimestre 2010, comparativement à 1,5 million \$ pour le troisième trimestre 2009. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté et s'élevaient à 14,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, comparativement à 12,3 millions \$ pour le troisième trimestre 2009, en raison principalement de l'embauche de personnel, ainsi que de l'augmentation des salaires et avantages sociaux.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010, le bénéfice net a augmenté de 39 % et s'élevait à 34,2 millions \$, en raison essentiellement de l'augmentation du revenu net d'intérêt. Au cours de la première moitié de 2009, les marges de B2B Trust ont subi des pressions en raison du taux d'intérêt promotionnel de lancement du Compte d'investissement à intérêt élevé ainsi que du contexte général de faibles taux d'intérêt.

Faits saillants du bilan

- Augmentation des prêts de 18 %, ou 801 millions \$, au cours des douze derniers mois
- Augmentation des dépôts de 0,7 milliard \$ au cours des douze derniers mois, à 9,4 milliards \$ au 31 juillet 2010

Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux

Depuis le 1^{er} novembre 2009, certaines activités liées aux marchés des capitaux, présentées auparavant dans le secteur Autres, sont présentées avec les activités de Valeurs mobilières Banque Laurentienne dans le nouveau secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. Les données comparatives ont été reclassées selon la présentation des données pour la période courante.

En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non vérifié)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET	30 AVRIL	31 JUILLET	31 JUILLET	31 JUILLET
	2010	2010	2009	2010	2009
Revenu total	13 981 \$	15 280 \$	16 815 \$	43 748 \$	43 090 \$
Bénéfice net	2 100 \$	2 586 \$	3 379 \$	6 520 \$	9 246 \$
Ratio d'efficacité	79,0 %	76,3 %	71,4 %	78,6 %	69,3 %

La contribution de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux au bénéfice net s'élevait à 2,1 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, comparativement à 3,4 millions \$ pour le troisième trimestre 2009. Les revenus ont diminué de 2,8 millions \$ et s'établissaient à 14,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, en raison principalement de la faiblesse des marchés des capitaux. Les frais autres que d'intérêt ont diminué et s'établissaient à 11,1 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, comparativement à 12,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2009, en raison principalement d'une diminution des coûts de la rémunération variable.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010, le bénéfice net a diminué de 30 %, soit de 2,7 millions \$, comparativement à la même période pour l'exercice financier précédent, l'augmentation des revenus de Valeurs mobilières Banque Laurentienne étant contrebalancée par la baisse enregistrée pour les autres opérations sur les marchés des capitaux, ainsi que par l'augmentation des frais autres que d'intérêt. L'augmentation des dépenses est attribuable essentiellement aux coûts de la rémunération variable pour la division Courtage.

Fait saillant du bilan

- Augmentation des biens sous gestion de 15 %, ou 290 millions \$, au cours des douze derniers mois

Autres

Depuis le 1^{er} novembre 2009, certaines activités liées aux marchés des capitaux, de même que les opérations de change étranger et les services internationaux, présentées auparavant dans le secteur Autres, sont présentées dans les secteurs d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux, et Immobilier et Commercial. Les données comparatives ont été reclassées selon la présentation des données pour la période courante.

En milliers de dollars (Non vérifié)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2010	30 AVRIL 2010	31 JUILLET 2009	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2009
Revenu total	(6 453) \$	(7 309) \$	(1 475) \$	(17 730) \$	(13 538) \$
Perte nette	(8 914) \$	(9 333) \$	(4 205) \$	(24 368) \$	(15 405) \$

Le secteur Autres a affiché une contribution négative de 8,9 millions \$ au bénéfice net de la Banque pour le troisième trimestre 2010, comparativement à une contribution négative de 4,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2009. Le revenu net d'intérêt s'est amélioré, passant d'un résultat négatif de 7,9 millions \$ pour le troisième trimestre 2009 à un résultat négatif de 6,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2010, et ce, grâce à un positionnement avantageux en matière de gestion de l'actif et du passif. Pour le troisième trimestre 2010, les autres revenus s'élevaient à 0,2 million \$, comparativement à 6,4 millions \$ pour le troisième trimestre 2009. Cette baisse est attribuable principalement à la baisse des revenus tirés des activités de titrisation, partiellement contrebalancée par le fait que, contrairement au troisième trimestre 2009, il n'y a eu aucune réduction de valeur de valeurs mobilières.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010, la contribution négative s'établissait à 24,4 millions \$, comparativement à une contribution négative de 15,4 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2009. Le revenu net d'intérêt s'est amélioré, tel qu'il a été indiqué ci-dessus, alors que les activités de gestion de l'actif et du passif ont contribué de manière plus positive aux résultats. Les revenus tirés des activités de titrisation ont toutefois diminué fortement, alors que les écarts de taux d'intérêt sur les prêts titrisés se resserraient et que l'évaluation à la valeur du marché des contrats de swaps de titrisation affectait les résultats.

Données financières supplémentaires - Résultats trimestriels

En milliers de dollars, sauf les montants par action et les montants en pourcentage (Non vérifié)	31 JUILLET 2010	30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	31 OCTOBRE 2009	31 JUILLET 2009	30 AVRIL 2009	31 JANVIER 2009	31 OCTOBRE 2008
Revenu total	188 810 \$	178 113 \$	180 449 \$	178 540 \$	176 657 \$	154 768 \$	156 537 \$	152 811 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies	30 064 \$	28 349 \$	32 014 \$	26 779 \$	28 683 \$	21 155 \$	25 047 \$	22 910 \$
Bénéfice net	30 064 \$	28 349 \$	32 014 \$	38 248 \$	28 683 \$	21 155 \$	25 047 \$	27 333 \$
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies								
de base	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	0,99 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,92 \$	0,84 \$
dilué	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	0,99 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,91 \$	0,84 \$
Résultat net par action ordinaire								
de base	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	1,47 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,92 \$	1,02 \$
dilué	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	1,47 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,91 \$	1,02 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	11,0 %	10,9 %	12,3 %	15,3 %	11,6 %	8,5 %	10,0 %	11,5 %
Actif au bilan (en millions de dollars)	23 577 \$	23 089 \$	23 184 \$	22 165 \$	21 316 \$	20 403 \$	19 868 \$	19 579 \$

(1) Relativement au calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, la Banque considère que le bénéfice net constitue la meilleure mesure de rentabilité et que les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le Cumul des autres éléments du résultat étendu, seraient utilisés comme mesure du capital. Le calcul de la valeur comptable de la Banque est également basé sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le Cumul des autres éléments du résultat étendu.

Conventions comptables

Un sommaire des principales conventions comptables utilisées par la Banque est présenté aux notes 2 et 3 afférentes aux états financiers annuels consolidés et vérifiés. De plus, une analyse des conventions et estimations comptables critiques qui réfèrent à des montants importants présentés aux états financiers consolidés, ou exigent de la direction qu'elle pose des jugements, est présentée aux pages 51 à 53 du Rapport annuel 2009 de la Banque. Les états financiers consolidés intermédiaires pour le troisième trimestre 2010 ont été préparés conformément à ces conventions comptables.

Modifications de conventions comptables à venir

Normes internationales d'information financière

Au mois de février 2008, le Conseil des normes comptables (CNC) a confirmé que les sociétés ouvertes canadiennes devront basculer vers les Normes internationales d'information financière (IFRS). La Banque adoptera donc les IFRS à compter du 1^{er} novembre 2011 et publiera ses premiers états financiers consolidés conformément aux IFRS pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012. Toujours conformément aux IFRS, la Banque fournira alors de l'information financière comparative, y compris un bilan d'ouverture en date du 1^{er} novembre 2010.

La Banque a élaboré un plan de conversion et constitué une équipe de projet, composée de ressources internes et externes, dont le rôle est de coordonner et d'exécuter la conversion aux IFRS. La Banque estime avoir les ressources nécessaires pour mener à terme son projet de conversion aux IFRS dans les délais prévus.

Le plan de conversion comprend les phases suivantes :

- Évaluation préliminaire – Cette phase a permis de sensibiliser la direction aux questions importantes liées à la conversion et à définir un calendrier établissant les priorités de la Banque quant aux analyses et aux sujets importants.
- L'analyse des normes – Cette phase consiste à évaluer de façon détaillée les incidences quantitatives, qualitatives et technologiques de la mise en oeuvre des IFRS.
- Choix des principales méthodes comptables – La Banque devra faire certains choix lors de la première application des IFRS.
- Mise en oeuvre – Cette phase consiste à mettre en place les systèmes d'information nécessaires pour répondre aux nouvelles exigences des IFRS.

La Banque a complété son évaluation préliminaire de l'incidence des IFRS au cours de la phase de planification du projet au début de 2009. Le travail d'analyse des normes comptables progresse bien et est presque complété, sous réserve de modifications aux IFRS que pourrait apporter l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada sont brièvement décrites ci-dessous. Par ailleurs, l'incidence de certaines différences clés fait toujours l'objet d'analyses. Le choix des principales méthodes comptables fait également l'objet d'analyses, parallèlement à l'analyse des normes. La Banque entame maintenant la mise en oeuvre des modifications requises à ses processus et systèmes d'information. Il est prévu que cette phase de mise en oeuvre sera menée à terme avant la clôture de l'exercice financier 2011. Par conséquent, la Banque n'a pas encore complété l'évaluation et l'analyse de l'incidence financière prévue de la conversion aux IFRS à la clôture du troisième trimestre 2010.

La formation du personnel des services des finances et de l'exploitation constitue une autre facette importante de la conversion aux IFRS. Ce processus continu a été mis en oeuvre en 2008. Alors qu'en 2010, la Banque continue de progresser dans son plan de conversion, elle veillera également, en collaboration avec d'autres membres du milieu bancaire canadien, à renseigner les différents intervenants concernés sur les incidences des IFRS. La Banque a aussi constitué un comité directeur responsable de veiller à ce que le plan de conversion soit suivi comme il se doit. Le conseil d'administration de la Banque, principalement par l'entremise de son comité de vérification, est également concerné par le plan de conversion aux IFRS. Les membres du conseil d'administration reçoivent des comptes rendus trimestriels sur le calendrier de mise en oeuvre et sur les incidences des IFRS sur les activités de la Banque, de même qu'un sommaire de leur incidence sur les états financiers. Dans le cadre de son rôle de surveillance du projet de conversion, le comité de vérification continuera de recevoir des rapports d'étape à chaque trimestre.

Les rapports d'étape suivants ont déjà été présentés au comité de vérification en 2010 :

Premier trimestre

- Une analyse préliminaire des IFRS, comprenant une évaluation des incidences quantitatives, qualitatives et technologiques de la mise en oeuvre des IFRS;
- Une liste des choix possibles en matière de méthodes comptables à la date de transition et par la suite;
- Une liste des changements technologiques recensés relativement à certains éléments dont les opérations de couverture, la titrisation, les pertes sur prêts, le paiement fondé sur des actions et les programmes de fidélisation des clients. Les modifications nécessaires aux systèmes d'information qui supportent ces éléments devraient être complétées d'ici la fin de 2010.

Deuxième trimestre

- Une analyse des principales incidences des IFRS sur les informations à fournir, fondée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 octobre 2009. Cette démarche avait pour objectif de répertorier les rubriques pour lesquelles davantage d'information financière est requise.
- Un plan de communication mettant l'emphase sur les incidences pour tous les groupes identifiés.

Troisième trimestre

- Un sommaire des principales conclusions d'une conversion aux IFRS pro forma des états financiers de l'exercice financier 2009. Cet exercice a permis à la Banque d'évaluer plus précisément la charge de travail et l'incidence potentielle de la première application et des choix de conventions comptables à venir selon les IFRS, et d'en évaluer l'incidence potentielle sur le capital et sur d'autres ratios financiers.
- Une mise à jour de certaines analyses des IFRS suivant de nouveaux développements rendus publics par l'IASB. La Banque continuera à surveiller attentivement tout futur développement.
- Une stratégie TI élaborée afin d'assurer une gestion adéquate de la période « à comptabilité parallèle » au cours de l'exercice financier 2011.

Les IFRS ont été développées dans un cadre conceptuel semblable aux PCGR du Canada, quoique les deux présentent des différences significatives quant à certains sujets, tels que la comptabilisation, la mesure et les informations à fournir. Les principales différences entre les pratiques comptables actuelles de la Banque et les pratiques correspondantes en vertu des IFRS ont été identifiées comme suit :

a) Provision pour pertes sur prêt

Conformément aux PCGR du Canada, la provision pour pertes sur prêts établie par la Banque est conçue pour tenir compte des pertes subies dans son portefeuille de prêts. Ce principe sera maintenu dans la mesure où les IFRS stipulent actuellement que la provision pour pertes sur prêts doit être établie en fonction des pertes subies. Par contre, en vertu des IFRS, les pertes sur prêts et les provisions seront présentées en fonction du fait qu'elles sont évaluées individuellement ou collectivement par groupes de prêts semblables. Les méthodes utilisées pour établir ces provisions sont toujours en voie d'élaboration. Par conséquent, le montant de la provision collective de la Banque pourrait changer, surtout en ce qui a trait aux prêts qui ne sont pas classés comme douteux.

Les provisions pour pertes sur prêts sont établies en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs futurs. Ce montant est désactualisé sur la période comprise entre l'établissement initial de la provision et la date du recouvrement éventuel de la valeur actualisée du prêt, donnant lieu à la comptabilisation d'intérêts dans l'état des résultats, à titre de revenu d'intérêt. En vertu des PCGR du Canada, le montant de la désactualisation est présenté en diminution de la provision pour pertes sur créances.

b) Titrisation

L'incidence combinée des normes portant sur la décomptabilisation des actifs financiers et des normes portant sur la consolidation des entités ad hoc affectera les véhicules de titrisation de prêts hors bilan de la Banque. Ces normes resserrent les critères de décomptabilisation d'actifs financiers. Selon les analyses préliminaires, ces critères ne seraient pas respectés, ce qui devrait entraîner une majoration significative du bilan de la Banque. En outre, les gains et pertes antérieurs liés à ces opérations seraient éliminés et le revenu net d'intérêt connexe serait comptabilisé en résultat pour la période. Au mois de juillet 2010, l'*IFRS Interpretations Committee* a publié un exposé-sondage qui modifierait les directives applicables à la transition (IFRS 1) en ce qui concerne l'exemption à la décomptabilisation. La norme IFRS 1 fournirait ainsi l'option de reconnaître certaines opérations de titrisation comme droits acquis jusqu'au 31 octobre 2010 plutôt qu'au 1^{er} janvier 2004. La Banque surveillera attentivement l'évolution de cette proposition d'amendement et révisera ses choix en conséquence.

c) Avantages du personnel

À la date de transition, les IFRS prévoient généralement l'application rétroactive de la norme IAS 19 intitulée *Avantages du personnel*. Jusqu'à maintenant, la Banque n'a pas déterminé l'incidence potentielle de cette norme, compte tenu des difficultés posées par la complexité des régimes de retraite et par le fait que la Banque offre de tels régimes depuis plus de

trente ans. Par contre, les IFRS permettent de ne pas appliquer la norme IAS 19 de manière rétrospective. Si cette option était retenue, les gains et pertes cumulés jusqu'à la date de transition seraient éliminés, ce qui pourrait avoir une incidence fort importante sur les capitaux propres. Les écarts actuariels après la transition pourraient être comptabilisés, soit immédiatement en résultat, soit amortis en résultat selon la méthode dite du « corridor », semblable à celle préconisée en vertu des PCGR du Canada, ou encore directement dans les capitaux propres (la méthode « SORIE »). La Banque procède actuellement à l'analyse de ces options et arrêtera son choix lorsque les nouvelles exigences de la BRI en matière de fonds propres seront établies, vraisemblablement vers la fin de l'année 2010.

d) Paiement fondé sur des actions

Les IFRS exigent que la Banque comptabilise les droits à l'appréciation d'actions à la juste valeur. En vertu des PCGR du Canada, ces droits sont actuellement comptabilisés selon la méthode de la valeur intrinsèque. Cela devrait donner lieu à un rajustement des passifs financiers de la Banque et de ses capitaux propres. La Banque n'est pas tenue d'appliquer de manière rétrospective les dispositions de la norme IFRS 2 intitulée *Paiement fondé sur des actions* à l'égard des options sur actions attribuées avant le 1^{er} novembre 2002. Par conséquent, la Banque continuera d'appliquer les dispositions de la norme canadienne antérieure en vertu de laquelle aucune charge de rémunération n'est comptabilisée à l'égard de ces options. Au cours du deuxième trimestre 2010, la Banque a implanté un nouveau logiciel qui lui permettra d'automatiser les calculs et d'assurer du coup un contrôle interne adéquat.

e) Regroupements d'entreprises

L'IFRS 3 et le chapitre 1582 du *Manuel de l'ICCA* ont été uniformisés au mois de janvier 2009 de sorte que, à compter de la date de transition aux IFRS, il n'y aura aucune différence de traitement comptable. Par contre, à la date de transition, la Banque devra choisir, soit d'appliquer l'IFRS 3 de manière rétrospective pour tous les regroupements d'entreprises conclus avant une date choisie, soit de l'appliquer de manière prospective à compter de la date de transition. La Banque procède actuellement à l'étude de l'incidence de ces deux options et arrêtera son choix au cours des prochains mois.

f) Résultat par action

La norme IAS 33 est semblable au chapitre 3500 du *Manuel de l'ICCA* à plusieurs égards. Cependant, selon les résultats d'une analyse préliminaire, les actions privilégiées perpétuelles de la Banque doivent être incluses dans le calcul du résultat dilué par action, étant donné que ces actions pourraient être converties en actions ordinaires, et ce, même si la décision de convertir appartient à la Banque.

Les différences identifiées ci-dessus dans cette discussion sur la transition aux IFRS ne devraient pas être considérées comme exhaustives et la transition aux IFRS pourrait entraîner d'autres modifications. En outre, les incidences de la transition aux IFRS présentées reflètent les plus récentes hypothèses, estimations et attentes, y compris l'évaluation des IFRS qui devraient s'appliquer à la date de transition. Compte tenu de changements possibles dans les circonstances, telles que les conditions économiques ou les opérations, ainsi que de l'incertitude inhérente à l'utilisation d'hypothèses, les incidences réelles de la transition aux IFRS pourraient différer des incidences identifiées ci-dessus.

Tout au long du présent exercice financier, et jusqu'à la transition aux IFRS en 2012, la Banque continuera de suivre les conventions comptables susmentionnées et terminera son analyse des choix de méthodes comptables permises en vertu des IFRS afin de pouvoir effectuer un basculement ordonné aux IFRS. Le caractère évolutif des IFRS donnera vraisemblablement lieu à d'autres différences de traitement comptable, dont certaines pourraient être significatives, au cours des années suivant le basculement aux IFRS. La Banque continue d'assurer le suivi des modifications par l'IASB à ces normes pertinentes à l'égard de l'information financière et des conventions comptables de la Banque et de rajuster son plan de conversion en conséquence.

En outre, la Banque se penche particulièrement sur son contrôle interne, ses politiques d'octroi de prêts, sur les questions relatives aux fonds propres réglementaires, comme il est décrit sommairement ci-dessous, de même que sur d'autres questions connexes afin d'assurer une transition ordonnée.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Lorsque l'analyse des choix de méthodes comptables sera complétée, des modifications appropriées seront apportées aux contrôles internes à l'égard de l'information financière et aux contrôles et procédures de communication de l'information afin d'en assurer l'intégrité. Compte tenu des IFRS actuelles, la Banque ne croit pas devoir apporter de modifications importantes à ses systèmes informatisés d'information financière, à ses contrôles internes à l'égard de l'information financière ou à ses contrôles et procédures de communication de l'information. Au cours des prochains trimestres, la Banque se penchera sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière d'une manière opportune, au fur et à mesure de la finalisation des processus et des évaluations des systèmes pertinents.

Activités de crédit

La transition aux IFRS influera non seulement sur les états financiers de la Banque mais également sur les états financiers de certains de ses clients. Cela se répercutera sur les diverses clauses restrictives de conventions de prêt dont le suivi est

effectué par différents services d'octroi de prêts et par le service d'évaluation du crédit. La Banque a organisé des rencontres réunissant ses directeurs de comptes commerciaux et ses analystes du crédit afin de leur permettre de mieux comprendre les IFRS et, partant, d'analyser de manière appropriée les états financiers de ses clients dressés conformément aux IFRS et d'évaluer l'incidence de ces normes sur les ratios financiers et les clauses restrictives.

Incidences sur les fonds propres

La Banque surveille de près les incidences potentielles de son plan de conversion aux IFRS en regard des exigences relatives aux fonds propres réglementaires. La titrisation et les avantages du personnel sont les deux principaux domaines susceptibles d'avoir les incidences les plus importantes sur les fonds propres.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a publié un avis relatif aux IFRS, autorisant l'introduction progressive, sur une période de cinq trimestres, du rajustement des bénéfices non répartis découlant de la première application de certaines modifications aux IFRS aux fins du calcul de divers ratios. Une dispense transitoire eu égard à l'incidence sur le ratio actif / fonds propres sera également offerte, permettant d'ignorer l'incidence de la constatation au bilan des prêts hypothécaires vendus aux termes des programmes de la SCHL jusqu'au 31 mars 2010 et, selon les conventions actuelles, non inscrits au bilan de la Banque.

Les répercussions potentielles des nouvelles exigences en matière de fonds propres et de liquidités formulées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire au mois de décembre 2009 sont également prises en considération de manière très attentive dans le cadre du plan de conversion aux IFRS.

Autres considérations

La Banque évalue soigneusement l'incidence de la transition aux IFRS sur les processus de mesure de la performance, y compris la planification et la budgétisation.

Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le conseil d'administration et le comité de vérification de la Banque Laurentienne ont examiné ce communiqué avant sa diffusion aujourd'hui. Les mécanismes et procédures de contrôle de l'information financière permettent au président et chef de la direction et au vice-président exécutif et chef de la direction financière, de veiller à ce que les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque soient présentés fidèlement.

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2010, il n'y a eu aucune modification aux politiques, procédures et autres processus de la Banque relatifs au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à l'échelle du Canada. Elle offre à ses clientèles tout un éventail de services financiers diversifiés et se distingue grâce à l'excellence de son service et à son accessibilité. La Banque est au service des particuliers et des petites et moyennes entreprises, et elle offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers indépendants par l'entremise de B2B Trust. Enfin, elle offre des services de courtage de plein exercice par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales bancaires. Ailleurs au Canada, la Banque est active dans des segments de marché spécifiques où elle détient une position de choix. La Banque Laurentienne du Canada gère un actif au bilan de plus de 23 milliards \$, de même que des actifs administrés de plus de 14 milliards \$. Fondée en 1846, elle emploie aujourd'hui plus de 3 600 personnes.

Conférence téléphonique

La Banque Laurentienne du Canada invite les représentants des médias et le public à se joindre aux analystes financiers pour la conférence téléphonique qui se tiendra le jeudi 2 septembre 2010, à compter de 14 h 00, heure de l'Est. Un numéro de téléphone sans frais — 1-866-696-5910, Code 1303140 — permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement.

En mode différé, l'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible de 18 h 00, le jeudi 2 septembre 2010, à 23 h 59, le vendredi 24 septembre 2010, au numéro 416-695-5800, code 2256173. Les personnes intéressées peuvent également écouter cette conférence sur le site Internet de la Banque — www.banquelaurentienne.ca — à la section Relations avec les investisseurs. Ce site fournit également de l'information financière additionnelle.

Chef de la direction financière : Michel C. Lauzon, 514-284-4500, poste 7997

Relations médias et Relations avec les investisseurs : Gladys Caron, 514-284-4500, poste 7511; tél. cell. 514-893-3963

BILAN CONSOLIDÉ

EN MILLIERS DE DOLLARS (NON VÉRIFIÉ)	NOTES	AU 31 JUILLET 2010	AU 31 OCTOBRE 2009	AU 31 JUILLET 2009
ACTIF				
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		69 213 \$	61 010 \$	56 240 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		96 214	239 606	475 986
Valeurs mobilières	9			
Disponibles à la vente		1 039 864	1 424 043	1 023 959
Détenues à des fins de transaction		1 605 998	1 391 313	1 277 764
Désignées comme étant détenues à des fins de transaction		1 790 221	1 616 827	1 574 909
		4 436 083	4 432 183	3 876 632
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		656 791	536 064	403 961
Prêts	2 et 3			
Personnels		5 659 775	5 655 055	5 664 935
Hypothécaires résidentiels		8 407 188	7 219 830	6 978 469
Hypothécaires commerciaux		1 512 892	1 285 012	1 148 071
Commerciaux et autres		1 713 938	1 555 956	1 553 188
		17 293 793	15 715 853	15 344 663
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(129 964)	(114 546)	(114 672)
		17 163 829	15 601 307	15 229 991
Autres				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		188 824	216 817	219 533
Immobilisations corporelles		57 206	58 163	57 439
Dérivés		175 130	253 661	241 239
Écarts d'acquisition		53 790	53 790	53 790
Logiciels et autres actifs incorporels		106 832	103 386	97 037
Autres actifs		572 918	608 793	604 552
		1 154 700	1 294 610	1 273 590
		23 576 830 \$	22 164 780 \$	21 316 400 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers		15 592 405 \$	15 138 637 \$	14 765 581 \$
Entreprises, banques et autres		3 469 719	3 161 329	3 192 277
		19 062 124	18 299 966	17 957 858
Autres				
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert		1 199 018	1 054 470	700 058
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		794 023	284 988	251 749
Acceptations		188 824	216 817	219 533
Dérivés		173 584	174 859	139 348
Autres passifs		792 624	812 454	754 364
		3 148 073	2 543 588	2 065 052
Débitures subordonnées		150 000	150 000	150 000
Capitaux propres				
Actions privilégiées	4	210 000	210 000	210 000
Actions ordinaires	4	259 363	259 208	257 641
Surplus d'apport		234	209	201
Bénéfices non répartis		720 908	665 538	638 480
Cumul des autres éléments du résultat étendu	8	26 128	36 271	37 168
		1 216 633	1 171 226	1 143 490
		23 576 830 \$	22 164 780 \$	21 316 400 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES DONNÉES PAR ACTION (NON VÉRIFIÉ)	NOTES	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
		31 JUILLET 2010	30 AVRIL 2010	31 JUILLET 2009	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2009
Revenu d'intérêt						
Prêts		193 722 \$	180 142 \$	178 002 \$	556 611 \$	539 808 \$
Valeurs mobilières		19 075	17 241	18 031	53 955	53 219
Dépôts auprès d'autres banques		73	60	278	186	3 801
Autres, incluant instruments financiers dérivés		29 490	29 434	40 979	93 000	97 511
		242 360	226 877	237 290	703 752	694 339
Frais d'intérêt						
Dépôts		109 304	106 778	122 119	327 580	376 764
Autres, incluant instruments financiers dérivés		1 235	579	455	2 165	6 249
Débitures subordonnées		1 951	1 887	1 950	5 788	5 784
		112 490	109 244	124 524	335 533	388 797
Revenu net d'intérêt		129 870	117 633	112 766	368 219	305 542
Autres revenus						
Frais et commissions sur prêts et dépôts		29 372	28 488	26 768	84 839	75 042
Revenus tirés des activités de courtage		11 607	13 742	15 417	38 014	34 862
Revenus de titrisation	3	935	328	9 771	5 443	28 890
Revenus d'assurance crédit		4 287	4 556	4 767	13 026	12 595
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		3 739	3 786	3 225	11 051	9 046
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		4 186	4 576	17	12 921	10 571
Revenus de régimes enregistrés autogérés		2 282	2 313	2 056	6 683	6 073
Autres		2 532	2 691	1 870	7 176	5 341
		58 940	60 480	63 891	179 153	182 420
Revenu total		188 810	178 113	176 657	547 372	487 962
Provision pour pertes sur prêts	2	20 000	16 000	16 000	52 000	40 000
Frais autres que d'intérêt						
Salaires et avantages sociaux		71 021	67 617	62 828	203 863	183 631
Frais d'occupation de locaux et technologie		33 201	32 017	30 331	97 360	88 106
Autres		23 598	23 915	25 922	70 529	72 110
		127 820	123 549	119 081	371 752	343 847
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices		40 990	38 564	41 576	123 620	104 115
Impôts sur les bénéfices		10 926	10 215	12 893	33 193	29 230
Bénéfice net		30 064 \$	28 349 \$	28 683 \$	90 427 \$	74 885 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts afférents		3 075	3 074	2 824	9 223	9 050
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires		26 989 \$	25 275 \$	25 859 \$	81 204 \$	65 835 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)						
de base		23 921	23 921	23 854	23 920	23 851
dilué		23 938	23 937	23 872	23 937	23 866
Résultat net par action ordinaire						
de base		1,13 \$	1,06 \$	1,08 \$	3,39 \$	2,76 \$
dilué		1,13 \$	1,06 \$	1,08 \$	3,39 \$	2,76 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT ÉTENDU

EN MILLIERS DE DOLLARS (NON VÉRIFIÉ)	NOTES	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
		31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2009	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2009
Bénéfice net		30 064 \$	28 683 \$	90 427 \$	74 885 \$
Autres éléments du résultat étendu, net des impôts sur les bénéfices	8				
Gains latents (pertes latentes) sur les titres disponibles à la vente		(420)	8 674	3 273	9 529
Reclassement aux résultats des (gains) pertes sur les titres disponibles à la vente		49	3 123	(1 828)	3 795
Variation de valeur nette des produits dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie		14 882	(17 786)	(11 588)	5 018
		14 511	(5 989)	(10 143)	18 342
Résultat étendu		44 575 \$	22 694 \$	80 284 \$	93 227 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

EN MILLIERS DE DOLLARS (NON VÉRIFIÉ)	NOTES	POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
		31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2009
Actions privilégiées			
Solde au début et à la fin de la période		210 000 \$	210 000 \$
Actions ordinaires	4		
Solde au début de la période		259 208	257 462
Émissions au cours de la période en vertu du régime d'options d'achat d'actions	5	155	179
Solde à la fin de la période		259 363	257 641
Surplus d'apport			
Solde au début de la période		209	173
Rémunération à base d'actions	5	25	28
Solde à la fin de la période		234	201
Bénéfices non répartis			
Solde au début de la période		665 538	596 974
Bénéfice net		90 427	74 885
Dividendes			
Actions privilégiées, y compris les impôts afférents		(9 223)	(9 050)
Actions ordinaires		(25 834)	(24 329)
Solde à la fin de la période		720 908	638 480
Cumul des autres éléments du résultat étendu	8		
Solde au début de la période		36 271	18 826
Autres éléments du résultat étendu, net des impôts sur les bénéfices		(10 143)	18 342
Solde à la fin de la période		26 128	37 168
Capitaux propres		1 216 633 \$	1 143 490 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

EN MILLIERS DE DOLLARS (NON VÉRIFIÉ)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2010	30 AVRIL 2010	31 JUILLET 2009	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2009
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice net	30 064 \$	28 349 \$	28 683 \$	90 427 \$	74 885 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :					
Provision pour pertes sur prêts	20 000	16 000	16 000	52 000	40 000
Gains sur les activités de titrisation	(2 153)	(5 017)	(5 234)	(10 355)	(31 135)
Perte nette (gain net) sur disposition de valeurs mobilières détenues à des fins autres que de transaction	(224)	(627)	404	(2 640)	3 814
Impôts futurs	2 579	4 155	5 007	12 204	16 620
Amortissements	2 691	2 667	2 807	7 979	8 363
Amortissements des logiciels et autres actifs incorporels	6 679	6 446	5 604	19 506	16 286
Variation nette des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	(115 221)	571 817	(421 073)	(214 685)	(208 567)
Variation des intérêts courus à recevoir	18 814	(14 262)	13 120	17 015	7 577
Variation des dérivés actifs	79 239	(21 836)	42 351	78 531	(3 535)
Variation des intérêts courus à payer	(2 067)	7 744	(42 979)	(7 209)	(50 148)
Variation des dérivés passifs	(58 166)	59 511	(8 582)	(1 275)	(8 121)
Autres, net	20 087	(46 603)	14 969	(24 379)	(29 944)
	2 322	608 344	(348 923)	17 119	(163 905)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Variation nette des dépôts	325 372	310 418	697 095	762 158	2 624 046
Variation des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	(21 741)	(294 918)	128 876	144 548	(119 178)
Variation des engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	203 855	(127 699)	68 325	509 035	(884 347)
Émissions d'actions ordinaires	-	9	145	155	179
Dividendes, y compris les impôts afférents	(11 686)	(11 686)	(10 935)	(35 057)	(33 379)
	495 800	(123 876)	883 506	1 380 839	1 587 321
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente et désignées comme étant détenues à des fins de transaction					
Acquisitions	(565 447)	(951 316)	(1 231 326)	(2 540 356)	(4 037 541)
Produit à la vente et à l'échéance	422 019	894 412	1 547 606	2 764 753	3 880 890
Variation des prêts	(708 411)	(826 470)	(1 000 405)	(2 261 024)	(1 855 403)
Variation des valeurs acquises en vertu de conventions de revente	(87 725)	246 383	135 898	(120 727)	257 430
Produit de la titrisation de prêts hypothécaires	362 104	182 256	253 234	645 872	737 166
Acquisitions d'immobilisations corporelles et logiciels, déduction faite des cessions	(13 296)	(11 018)	(9 311)	(29 973)	(22 433)
Variation des dépôts productifs d'intérêt auprès d'autres banques	98 602	(20 454)	(234 422)	143 392	(381 695)
Flux de trésorerie découlant d'activités abandonnées	-	-	-	8 308	-
	(492 154)	(486 207)	(538 726)	(1 389 755)	(1 421 586)
Variation nette de l'encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	5 968	(1 739)	(4 143)	8 203	1 830
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques en début de période	63 245	64 984	60 383	61 010	54 410
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques en fin de période	69 213 \$	63 245 \$	56 240 \$	69 213 \$	56 240 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie :					
Intérêts versés au cours de la période	115 630 \$	103 324 \$	172 759 \$	345 457 \$	434 405 \$
Impôts sur les bénéfices payés au cours de la période	959 \$	7 654 \$	3 303 \$	19 892 \$	13 301 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX SONT EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES (NON VÉRIFIÉES)

1. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque Laurentienne du Canada (la Banque) ont été préparés par la direction qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information financière présentée. Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les états financiers intermédiaires et suivent les mêmes principales conventions comptables que celles utilisées aux états financiers consolidés annuels vérifiés de la Banque au 31 octobre 2009. Ces conventions comptables sont conformes aux PCGR. Par contre, ces états financiers consolidés intermédiaires ne reflètent pas toutes les informations et les divulgations requises par les PCGR pour des états financiers complets. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels vérifiés au 31 octobre 2009. Les états financiers consolidés intermédiaires contiennent certains éléments qui sont établis selon les meilleures estimations et au meilleur du jugement de la direction. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Certains chiffres comparatifs ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour la période courante.

Modifications de conventions comptables à venir

Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a confirmé la convergence des normes d'information financière pour les sociétés ouvertes canadiennes avec les normes internationales d'information financière (IFRS). La Banque appliquera les IFRS pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices financiers débutant le ou après le 1^{er} novembre 2011. La Banque évalue l'incidence sur ses états financiers consolidés de l'adoption des IFRS au premier trimestre de 2012.

2. PRÊTS

Prêts et prêts douteux

AU 31 JUILLET 2010					
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS
Prêts personnels	5 659 775 \$	17 837 \$	5 486 \$	30 219 \$	35 705 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	8 407 188	29 907	3 145	3 052	6 197
Prêts hypothécaires commerciaux	1 512 892	33 510	9 456	5 620	15 076
Prêts commerciaux et autres	1 713 938	101 197	38 627	34 359	72 986
	17 293 793 \$	182 451 \$	56 714 \$	73 250 \$	129 964 \$

AU 31 OCTOBRE 2009					
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS
Prêts personnels	5 655 055 \$	23 738 \$	7 048 \$	33 713 \$	40 761 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	7 219 830	32 368	1 878	2 956	4 834
Prêts hypothécaires commerciaux	1 285 012	11 230	2 525	5 000	7 525
Prêts commerciaux et autres	1 555 956	70 158	29 845	31 581	61 426
	15 715 853 \$	137 494 \$	41 296 \$	73 250 \$	114 546 \$

AU 31 JUILLET 2009					
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS
Prêts personnels	5 664 935 \$	21 102 \$	7 333 \$	28 949 \$	36 282 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	6 978 469	24 633	1 643	4 091	5 734
Prêts hypothécaires commerciaux	1 148 071	9 316	2 503	5 879	8 382
Prêts commerciaux et autres	1 553 188	68 058	29 943	34 331	64 274
	15 344 663 \$	123 109 \$	41 422 \$	73 250 \$	114 672 \$

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

2. PRÊTS (SUITE)

Provisions spécifiques pour pertes sur prêts

	POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 JUILLET					
	2010			2009		
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES
Solde en début de période	7 048 \$	1 878 \$	2 525 \$	29 845 \$	41 296 \$	39 184 \$
Provision pour pertes sur prêts imputée à l'état consolidé des résultats	24 541	2 148	7 241	18 070	52 000	40 000
Radiations	(31 864)	(1 040)	(429)	(9 349)	(42 682)	(44 260)
Recouvrements	5 761	159	119	61	6 100	6 498
Solde en fin de période	5 486 \$	3 145 \$	9 456 \$	38 627 \$	56 714 \$	41 422 \$

Prêts en souffrance mais non douteux

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance du tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou puisqu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas significatif.

	AU 31 JUILLET 2010			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	88 883 \$	24 201 \$	7 041 \$	120 125 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	238 714	39 489	34 516	312 719
	327 597 \$	63 690 \$	41 557 \$	432 844 \$

	AU 31 OCTOBRE 2009			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	88 479 \$	30 522 \$	6 275 \$	125 276 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	218 282	43 839	25 756	287 877
	306 761 \$	74 361 \$	32 031 \$	413 153 \$

3. TITRISATION DE PRÊTS

En vertu du programme de titres hypothécaires prévu à la *Loi nationale sur l'habitation*, la Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), par la création de titres hypothécaires. La Banque a aussi titrisé des prêts hypothécaires conventionnels avant 2008. Les gains avant impôts, nets des frais liés aux transactions, sont constatés dans les autres revenus.

Le tableau suivant résume les opérations de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels réalisées par la Banque.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2010	30 AVRIL 2010	31 JUILLET 2009	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2009
Produit en espèces, net des frais liés aux transactions	362 104 \$	182 256 \$	253 234 \$	645 872 \$	737 166 \$
Droits relatifs aux intérêts excédentaires futurs	15 841	10 524	9 366	31 189	52 853
Passif de gestion	(2 814)	(1 636)	(2 317)	(5 139)	(6 416)
Autres	(5 613)	(883)	61	(6 896)	(7 732)
	369 518	190 261	260 344	665 026	775 871
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés et vendus	(362 355)	(182 609)	(253 469)	(646 502)	(737 910)
Radiation des frais d'origination	(5 010)	(2 635)	(1 641)	(8 169)	(6 826)
Gains avant impôts	2 153 \$	5 017 \$	5 234 \$	10 355 \$	31 135 \$

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

3. TITRISATION DE PRÊTS (SUITE)

Relativement aux cessions de prêts hypothécaires résidentiels, les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur initiale des droits conservés au moment de la titrisation se détaillent comme suit.

	AU COURS DU TRIMESTRE TERMINÉ LE		
	31 JUILLET 2010	30 AVRIL 2010	31 JUILLET 2009
Terme moyen pondéré (en mois)	31	36	38
Taux de remboursement anticipé	19,3 %	18,0 %	18,2 %
Taux d'actualisation	2,1 %	1,9 %	1,7 %

Aucune perte n'est prévue sur les prêts hypothécaires résidentiels assurés.

Le tableau suivant fournit le détail des revenus de titrisation tel que présentés à l'état consolidé des résultats.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2010	30 AVRIL 2010	31 JUILLET 2009	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2009
Gains sur les opérations de titrisation	2 153 \$	5 017 \$	5 234 \$	10 355 \$	31 135 \$
Variations de la juste valeur des droits conservés relatifs aux intérêts excédentaires, des swaps de titrisation et des instruments financiers détenus à des fins de couvertures économiques	(1 929)	(4 506)	4 879	(5 768)	(4 472)
Revenus de gestion des prêts	1 455	1 977	1 938	5 407	5 593
Autres	(744)	(2 160)	(2 280)	(4 551)	(3 366)
	935 \$	328 \$	9 771 \$	5 443 \$	28 890 \$

Au 31 juillet 2010, la Banque détenait des droits relatifs à des intérêts excédentaires futurs s'élevant à 93 668 000 \$ (desquels 92 172 000 \$ étaient liés à des hypothèques assurées) et des comptes de réserve au comptant de 9 808 000 \$.

L'encours total des prêts hypothécaires résidentiels titrisés s'élevait à 2 695 550 000 \$ au 31 juillet 2010 (2 702 762 000 \$ au 31 octobre 2009).

4. CAPITAL-ACTIONS

Émissions d'actions ordinaires

Au cours du trimestre, aucune action ordinaire n'a été émise dans le cadre du régime d'option d'achat d'actions destiné aux dirigeants de la Banque (6 999 actions ordinaires pour une contrepartie au comptant de 155 000 \$ au cours de la période de neuf mois se terminant le 31 juillet 2010).

ÉMIS ET EN CIRCULATION	AU 31 JUILLET 2010		AU 31 OCTOBRE 2009	
	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT
EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LE NOMBRE D'ACTIONS				
Actions privilégiées de catégorie A ⁽¹⁾				
Série 9	4 000 000	100 000 \$	4 000 000	100 000 \$
Série 10	4 400 000	110 000	4 400 000	110 000
Total des actions privilégiées	8 400 000	210 000 \$	8 400 000	210 000 \$
Actions ordinaires	23 920 262	259 363 \$	23 913 963	259 208 \$

(1) Les actions privilégiées sont convertibles en actions ordinaires au gré de la Banque. Cependant, le nombre d'actions convertibles pouvant être émises ne peut être déterminé avant la date de la conversion.

Gestion du capital

Le capital doit rencontrer des exigences réglementaires minimales, telles que définies par le Bureau du Surintendant des institutions financières du Canada (BSIF) et des règles internes de suffisance de capital.

Les lignes directrices réglementaires émises par le BSIF exigent que les banques maintiennent un ratio de capital de première catégorie d'au moins 7% et un ratio de capital total d'au moins 10%. La Banque évalue son capital réglementaire en se basant sur la méthode standard pour le risque de crédit et la méthode de l'indicateur de base pour le risque opérationnel, telles qu'élaborées par le cadre normatif sur les fonds propres à risque de la Banque des règlements internationaux (Bâle II). De plus, les banques canadiennes doivent s'assurer que leur coefficient actif / capital, qui correspond au montant brut de l'actif ajusté divisé par le capital total, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF. La Banque s'est conformée à ces exigences tout au long de la période de neuf mois se terminant le 31 juillet 2010.

5. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des neuf premiers mois de 2010, il n'y a pas eu de nouvel octroi. L'information relative au nombre d'options en cours s'établit comme suit.

	AU 31 JUILLET 2010	AU 31 OCTOBRE 2009
	NOMBRE	NOMBRE
Options d'achat d'actions		
En cours à la fin de la période	54 075	61 074
Pouvant être levées à la fin de la période	41 575	36 074

Programme d'unités d'actions restreintes

Au cours du 1^{er} trimestre de 2010, en vertu du programme d'unités d'actions restreintes, la prime annuelle de certains employés d'un montant de 1 651 000 \$ a été convertie en 38 268 unités d'actions restreintes entièrement acquises. Simultanément, la Banque a également attribué 22 961 unités d'actions restreintes additionnelles, lesquelles seront acquises en décembre 2012. Il n'y a pas eu de nouvel octroi au cours du deuxième et troisième trimestre.

Programme d'unités d'actions de performance

Au cours du 1^{er} trimestre de 2010, en vertu du programme d'unité d'actions de performance, la Banque a octroyé 50 426 unités d'actions de performance d'une valeur de 43,15 \$ chacune. Les droits sur 37,5% de ces unités seront acquis après 3 ans. Les droits sur les unités restantes seront acquis après 3 ans, en fonction de l'atteinte d'objectifs financiers. Il n'y a pas eu de nouvel octroi au cours du deuxième et troisième trimestre.

Régime de droits à la plus-value des actions

Au cours des neuf premiers mois de 2010, il n'y a pas eu de nouvel octroi en vertu du Régime de droits à la plus-value des actions.

Charge liée aux régimes de rémunération à base d'actions

Le tableau suivant présente la charge liée à l'ensemble des programmes de rémunération à base d'actions, net de l'effet des opérations de couverture.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2010	30 AVRIL 2010	31 JUILLET 2009	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2009
Charge liée aux régimes de rémunération à base d'actions	2 579 \$	4 658 \$	4 024 \$	7 166 \$	(1 653) \$
Effet de la couverture	(1 623)	(4 384)	(4 979)	(5 194)	3 034
Total	956 \$	274 \$	(955) \$	1 972 \$	1 381 \$

6. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2010	30 AVRIL 2010	31 JUILLET 2009	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2009
Charge liée aux régimes de retraite à prestations déterminées	2 071 \$	1 992 \$	1 194 \$	5 970 \$	3 805 \$
Charge du volet à cotisations déterminées	1 188	1 132	1 077	3 413	3 101
Charge liée aux autres régimes	853	825	832	2 531	2 468
Total	4 112 \$	3 949 \$	3 103 \$	11 914 \$	9 374 \$

7. NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ DILUÉ D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2010	30 AVRIL 2010	31 JUILLET 2009	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2009
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	23 920 962	23 920 906	23 853 725	23 920 383	23 850 522
Options d'achat d'actions dilutives	17 186	16 035	18 488	16 448	15 849
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	23 938 148	23 936 941	23 872 213	23 936 831	23 866 371
Nombre moyen d'options d'achat d'actions n'ayant pas été considéré aux fins du calcul du résultat par action ordinaire dilué ⁽¹⁾	-	-	-	-	34 361

(1) Ce nombre moyen d'options d'achat d'actions n'a pas été considéré aux fins du calcul du résultat par action ordinaire dilué puisque le prix moyen d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen des actions de la Banque au cours de ces périodes.

8. INFORMATION ADDITIONNELLE SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Autres éléments du résultat étendu

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 JUILLET 2010			31 JUILLET 2009		
	AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
Gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres disponibles à la vente	(321) \$	(99) \$	(420) \$	12 276 \$	(3 602) \$	8 674 \$
Reclassement aux résultats des (gains nets) et pertes nettes sur les titres disponibles à la vente	9	40	49	4 523	(1 400)	3 123
	(312)	(59)	(371)	16 799	(5 002)	11 797
Variation de valeur nette des produits dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	21 422	(6 540)	14 882	(26 214)	8 428	(17 786)
Autres éléments du résultat étendu	21 110 \$	(6 599) \$	14 511 \$	(9 415) \$	3 426 \$	(5 989) \$

	POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE		
	31 JUILLET 2010			31 JUILLET 2009		
	AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
Gains nets latents sur les titres disponibles à la vente	4 891 \$	(1 618) \$	3 273 \$	13 412 \$	(3 883) \$	9 529 \$
Reclassement aux résultats des (gains nets) et pertes nettes sur les titres disponibles à la vente	(2 603)	775	(1 828)	5 500	(1 705)	3 795
	2 288	(843)	1 445	18 912	(5 588)	13 324
Variation de valeur nette des produits dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(17 113)	5 525	(11 588)	7 949	(2 931)	5 018
Autres éléments du résultat étendu	(14 825) \$	4 682 \$	(10 143) \$	26 861 \$	(8 519) \$	18 342 \$

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

8. INFORMATION ADDITIONNELLE SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU (SUITE)

Cumul des autres éléments du résultat étendu (net des impôts sur les bénéfices)

	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU
Solde au 31 octobre 2009	32 596 \$	3 675 \$	36 271 \$
Variation au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2010	(2 238)	2 401	163
Variation au cours des trois mois terminés le 30 avril 2010	(24 232)	(585)	(24 817)
Variation au cours des trois mois terminés le 31 juillet 2010	14 882	(371)	14 511
Solde au 31 juillet 2010	21 008 \$	5 120 \$	26 128 \$

	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU
Solde au 31 octobre 2008	35 417 \$	(16 591) \$	18 826 \$
Variation au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2009	15 041	(6 797)	8 244
Variation au cours des trois mois terminés le 30 avril 2009	7 763	8 324	16 087
Variation au cours des trois mois terminés le 31 juillet 2009	(17 786)	11 797	(5 989)
Solde au 31 juillet 2009	40 435	(3 267)	37 168
Variation au cours des trois mois terminés le 31 octobre 2009	(7 839)	6 942	(897)
Solde au 31 octobre 2009	32 596 \$	3 675 \$	36 271 \$

9. INFORMATION ADDITIONNELLE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Valeurs mobilières

Gains et pertes sur le portefeuille de titres disponibles à la vente

Les gains et pertes suivants ont été constatés aux résultats relativement aux titres disponibles à la vente.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2010	30 AVRIL 2010	31 JUILLET 2009	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2009
Gains nets (pertes nettes) réalisés	(9) \$	2 037 \$	211 \$	2 603 \$	(766) \$
Réductions de valeur constatées aux résultats	(34)	(148)	(4 734)	(182)	(4 734)
Total	(43) \$	1 889 \$	(4 523) \$	2 421 \$	(5 500) \$

Gains et pertes non réalisés sur le portefeuille de titres disponibles à la vente

Le tableau suivant présente les gains et les pertes non réalisés bruts sur les titres disponibles à la vente, comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

	AU 31 JUILLET 2010			
	COÛT AMORTI	GAINS NON RÉALISÉS	PERTES NON RÉALISÉES	JUSTE VALEUR
Valeurs émises ou garanties				
par le Canada ⁽¹⁾	380 429 \$	- \$	33 \$	380 396 \$
par des provinces	425 497	4 455	7	429 945
Autres titres d'emprunt	121 038	5 929	127	126 840
Titres adossés à des actifs	24 058	1 108	57	25 109
Actions privilégiées	43 352	494	358	43 488
Actions ordinaires et autres	32 539	2 544	997	34 086
	1 026 913 \$	14 530 \$	1 579 \$	1 039 864 \$

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

9. INFORMATION ADDITIONNELLE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

AU 31 OCTOBRE 2009

	COÛT AMORTI	GAINS NON RÉALISÉS	PERTES NON RÉALISÉES	JUSTE VALEUR
Valeurs émises ou garanties				
par le Canada ⁽¹⁾	686 786 \$	69 \$	13 \$	686 842 \$
par des provinces	535 422	4 913	2	540 333
Autres titres d'emprunt	107 827	6 213	27	114 013
Titres adossés à des actifs	18 545	159	600	18 104
Actions privilégiées	38 839	763	1 262	38 340
Actions ordinaires et autres	26 959	1 062	1 610	26 411
	<u>1 414 378 \$</u>	<u>13 179 \$</u>	<u>3 514 \$</u>	<u>1 424 043 \$</u>

(1) Incluant les titres hypothécaires qui sont entièrement garantis par la SCHL en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Les valeurs mobilières disponibles à la vente font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture afin de déterminer s'il est probable de recouvrer le coût amorti de ces valeurs mobilières. Au 31 juillet 2010, les pertes brutes non réalisées sur les valeurs mobilières disponibles à la vente étaient de 1 579 000 \$. Ces pertes non réalisées se composent pour l'essentiel d'actions ordinaires et privilégiées négociées sur le marché. La Direction croit que ces pertes non réalisées sont temporaires compte tenu que la condition financière sous-jacente et les perspectives de ces émetteurs sont demeurées saines.

Instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction

Sous réserve que les désignations rencontrent certaines conditions spécifiques, la direction peut faire le choix de désigner des instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction dont les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Certaines valeurs mobilières, droits conservés relatifs aux activités de titrisation et certains dépôts de particuliers ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction afin de réduire sensiblement une disparité de traitement en matière de comptabilisation qui aurait résulté du fait que les gains et les pertes sur ces éléments auraient été comptabilisés sur des bases différentes. Ces instruments financiers constituent des couvertures économiques pour d'autres instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur. Par conséquent, les gains et pertes sur ces instruments sont généralement contrebalancés par les variations de valeurs d'autres instruments financiers. Le tableau suivant présente l'effet des variations de valeurs de ces instruments.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2010	30 AVRIL 2010	31 JUILLET 2009	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2009
Inclus dans les revenus de titrisation	28 286 \$	(28 120) \$	(26 498) \$	6 803 \$	(1 797) \$
Inclus dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers	-	-	137	-	231
Total	<u>28 286 \$</u>	<u>(28 120) \$</u>	<u>(26 361) \$</u>	<u>6 803 \$</u>	<u>(1 566) \$</u>

Dérivés

Inefficacité relative aux relations de couverture

Le tableau suivant indique les portions inefficaces des variations cumulatives de juste valeur des instruments de couverture comptabilisées à l'état consolidé des résultats.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE	
	31 JUILLET 2010	30 AVRIL 2010	31 JUILLET 2009	31 JUILLET 2010	31 JUILLET 2009
Couvertures de flux de trésorerie	81 \$	(141) \$	87 \$	(125) \$	211 \$
Couvertures de juste valeur	72	(105)	242	55	(755)
	<u>153 \$</u>	<u>(246) \$</u>	<u>329 \$</u>	<u>(70) \$</u>	<u>(544) \$</u>

Autres informations concernant les relations de couverture

Des pertes nettes reportées s'élevant à 580 000 \$, inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au 31 juillet 2010, devraient être reclassés à l'état consolidé des résultats au cours des douze prochains mois.

La durée maximale des relations de couverture de flux de trésorerie était de 9 ans au 31 juillet 2010.

10. INFORMATION SECTORIELLE

En date du 1^{er} novembre 2009, certaines activités liées aux marchés des capitaux, présentées auparavant dans les résultats du secteur Autres, sont dorénavant présentées dans les résultats d'un nouveau secteur d'activité : Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. De plus, les résultats des opérations de change étranger et des services internationaux, lesquels étaient également présentés auparavant dans les résultats du secteur Autres, sont maintenant présentés dans les résultats du secteur Immobilier et Commercial. Les secteurs Particuliers et PME Québec et B2B Trust ne sont pas affectés par cette réorganisation. Les données comparatives ont été reclassées selon la présentation des données pour la période courante.

POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE
31 JUILLET 2010

	P ET PME- QUÉBEC	IC	B2B	VMBL/MC	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	83 585 \$	22 229 \$	30 025 \$	701 \$	(6 670) \$	129 870 \$
Autres revenus	33 378	9 379	2 686	13 280	217	58 940
Revenu total	116 963	31 608	32 711	13 981	(6 453)	188 810
Provision pour pertes sur prêts	9 583	9 433	984	-	-	20 000
Frais autres que d'intérêt	88 179	7 221	14 659	11 050	6 711	127 820
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	19 201	14 954	17 068	2 931	(13 164)	40 990
Impôts sur les bénéfices (récupération)	4 568	4 527	5 250	831	(4 250)	10 926
Bénéfice net (perte nette)	14 633 \$	10 427 \$	11 818 \$	2 100 \$	(8 914) \$	30 064 \$
Actif moyen ⁽¹⁾	12 069 272 \$	2 943 601 \$	5 136 470 \$	2 233 244 \$	852 337 \$	23 234 924 \$

POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE
30 AVRIL 2010

	P ET PME- QUÉBEC	IC	B2B	VMBL/MC	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	78 531 \$	20 527 \$	26 863 \$	436 \$	(8 724) \$	117 633 \$
Autres revenus	32 851	8 598	2 772	14 844	1 415	60 480
Revenu total	111 382	29 125	29 635	15 280	(7 309)	178 113
Provision pour pertes sur prêts	11 542	3 984	474	-	-	16 000
Frais autres que d'intérêt	87 305	5 558	12 757	11 657	6 272	123 549
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	12 535	19 583	16 404	3 623	(13 581)	38 564
Impôts sur les bénéfices (récupération)	2 453	5 928	5 045	1 037	(4 248)	10 215
Bénéfice net (perte nette)	10 082 \$	13 655 \$	11 359 \$	2 586 \$	(9 333) \$	28 349 \$
Actif moyen ⁽¹⁾	11 869 619 \$	2 864 115 \$	4 965 651 \$	2 570 640 \$	680 037 \$	22 950 062 \$

POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE
31 JUILLET 2009

	P ET PME- QUÉBEC	IC	B2B	VMBL/MC	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	77 844 \$	18 355 \$	23 945 \$	501 \$	(7 879) \$	112 766 \$
Autres revenus	31 237	7 451	2 485	16 314	6 404	63 891
Revenu total	109 081	25 806	26 430	16 815	(1 475)	176 657
Provision pour pertes sur prêts	12 408	2 105	1 487	-	-	16 000
Frais autres que d'intérêt	84 734	7 441	12 293	12 007	2 606	119 081
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	11 939	16 260	12 650	4 808	(4 081)	41 576
Impôts sur les bénéfices (récupération)	2 265	5 090	3 985	1 429	124	12 893
Bénéfice net (perte nette)	9 674 \$	11 170 \$	8 665 \$	3 379 \$	(4 205) \$	28 683 \$
Actif moyen ⁽¹⁾	11 210 055 \$	2 517 541 \$	4 326 084 \$	2 067 187 \$	668 155 \$	20 789 022 \$

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

10. INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE
31 JUILLET 2010

	P ET PME- QUÉBEC	IC	B2B	VMBL/MC	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	243 927 \$	62 667 \$	84 228 \$	1 622 \$	(24 225) \$	368 219 \$
Autres revenus	96 921	25 656	7 955	42 126	6 495	179 153
Revenu total	340 848	88 323	92 183	43 748	(17 730)	547 372
Provision pour pertes sur prêts	30 915	18 567	2 518	-	-	52 000
Frais autres que d'intérêt	261 986	17 021	40 023	34 387	18 335	371 752
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	47 947	52 735	49 642	9 361	(36 065)	123 620
Impôts sur les bénéfices (récupération)	10 680	15 965	15 404	2 841	(11 697)	33 193
Bénéfice net (perte nette)	37 267 \$	36 770 \$	34 238 \$	6 520 \$	(24 368) \$	90 427 \$
Actif moyen ⁽¹⁾	11 897 485 \$	2 869 386 \$	4 946 779 \$	2 420 209 \$	758 887 \$	22 892 746 \$

POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE
31 JUILLET 2009

	P ET PME- QUÉBEC	IC	B2B	VMBL/MC	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	228 587 \$	47 976 \$	66 556 \$	1 845 \$	(39 422) \$	305 542 \$
Autres revenus	89 063	18 940	7 288	41 245	25 884	182 420
Revenu total	317 650	66 916	73 844	43 090	(13 538)	487 962
Provision pour pertes sur prêts	30 072	6 920	3 008	-	-	40 000
Frais autres que d'intérêt	250 072	20 968	34 809	29 882	8 116	343 847
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	37 506	39 028	36 027	13 208	(21 654)	104 115
Impôts sur les bénéfices (récupération)	7 896	12 218	11 403	3 962	(6 249)	29 230
Bénéfice net (perte nette)	29 610 \$	26 810 \$	24 624 \$	9 246 \$	(15 405) \$	74 885 \$
Actif moyen ⁽¹⁾	10 934 428 \$	2 338 446 \$	4 240 737 \$	1 908 781 \$	748 109 \$	20 170 501 \$

P et PME-Québec - Le secteur Particuliers et PME-Québec couvre toute la gamme de produits d'épargne, d'investissement et de financement et les produits et services transactionnels offerts par l'entremise de son réseau direct comprenant les succursales, le réseau électronique et le centre d'appels, ainsi que le financement aux points de ventes, dans tout le Canada. Ce secteur englobe également les services de cartes de crédit Visa, les produits d'assurance crédit et les services de fiducie. De plus, il offre tous les services financiers commerciaux aux petites et moyennes entreprises du Québec.

IC - Le secteur Immobilier et commercial offre le financement immobilier à travers le Canada, les services de financement commerciaux en Ontario et les opérations liées aux comptes majeurs à travers le Canada, de même que les services de change et les services bancaires internationaux.

B2B - Le secteur d'activité B2B Trust fournit des produits bancaires et financiers, génériques et complémentaires, à des intermédiaires financiers et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada. Ce secteur comprend également les activités liées aux dépôts par l'entremise de courtiers.

VMBL/MC - Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. et les activités de marchés des capitaux.

Autres - La catégorie Autres comprend les activités de trésorerie et de titrisation et les autres activités de la Banque dont les revenus et les frais ne sont pas attribuables aux secteurs susmentionnés.

(1) Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.